

**1<sup>re</sup> ÉTAPE : RECUEILLIR LES INFORMATIONS PRÉALABLES**

Qui consulter ?	Pour quelle contribution attendue ?
Responsables opérationnels	→ Identifier les objectifs de la formation → Préciser les périodes et les délais de réalisation de l'action de formation → Identifier les grandes lignes du contenu → Choisir des critères de découpage des actions de formation
Experts techniques	→ Préciser les objectifs → Préciser les grandes lignes de contenu
Apprenants : échantillons (facultatif)	→ Avis sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les objectifs,</li> <li>• les contenus.</li> </ul>

**2<sup>e</sup> ÉTAPE : DÉCOUPER ET REFORMULER LES ACTIONS DE FORMATION**

✧ **Découper** : cela consiste, à partir d'un ensemble d'objectifs de formation et des populations à former, à distinguer entre elles les diverses actions de formation.

Pour cela, plusieurs critères sont à prendre en compte et à prioriser :

- compatibilité des objectifs entre eux,
- compatibilité du public par rapport aux objectifs (niveaux scolaires, niveaux hiérarchiques, secteurs, ...),
- compatibilité « sociale » des participants,
- économie (optimisation).

✧ **Reformuler** : le rôle du responsable de formation est ici essentiel (forte « valeur ajoutée ») pour :

- rédiger en termes opérationnels les rubriques d'un cahier des charges,
- homogénéiser la rédaction.

**3<sup>e</sup> ÉTAPE : VALIDER**

✧ Acteurs concernés : directeur d'usine, responsables opérationnels, direction des ressources humaines, responsable formation.

✧ Repérer les actions de formation devant donner lieu à un cahier des charges détaillé en raison de leur importance pour le site.

## *Commentaires*

L'élaboration du programme pédagogique est du ressort du prestataire de formation. Le contenu doit être pertinent et cohérent par rapport au cahier des charges.

L'adoption d'un programme pédagogique résulte d'un accord entre le maître d'œuvre rédacteur du cahier des charges et le prestataire de formation.